

INFO 435 OULED FAYET

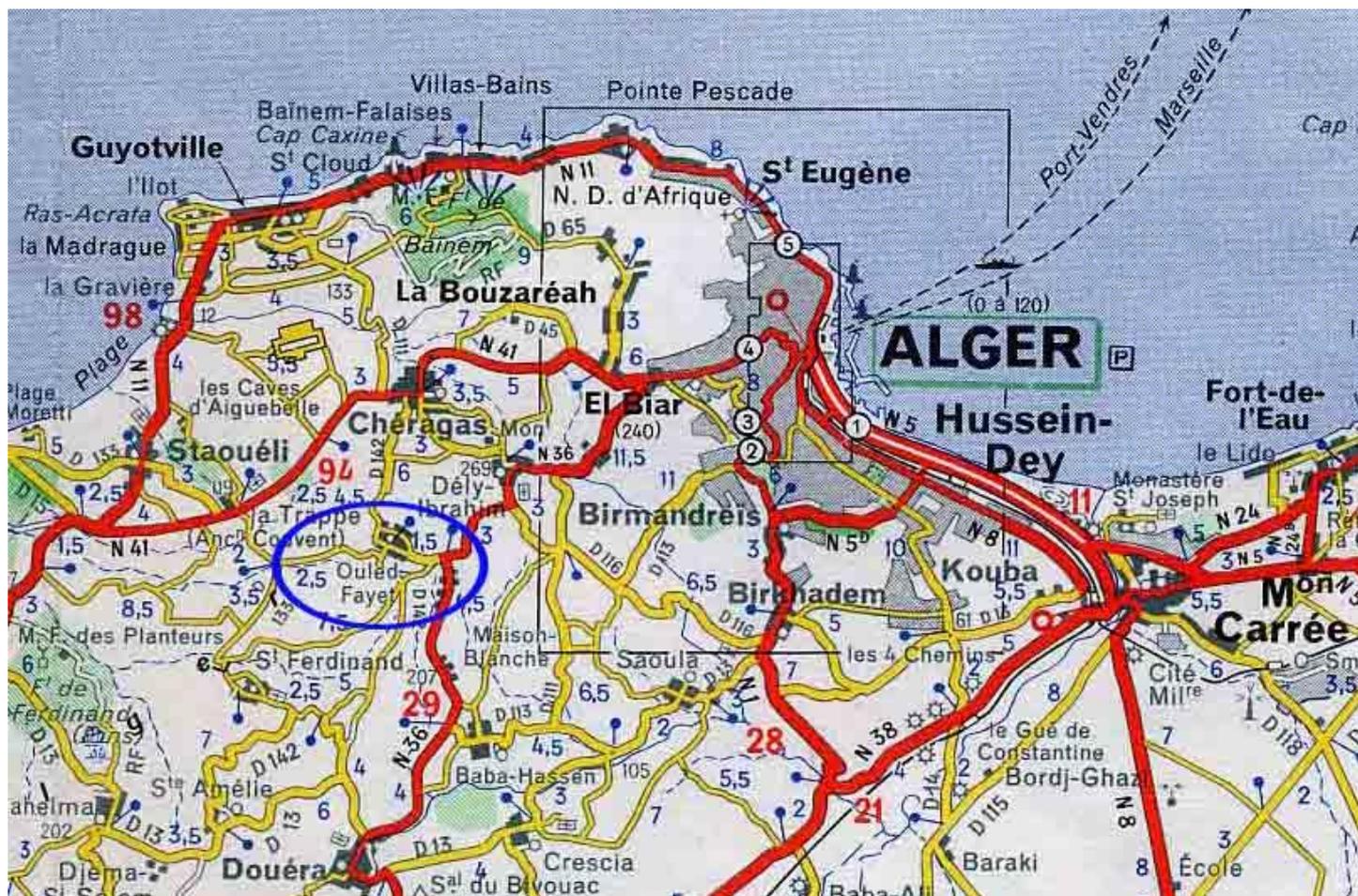
« NON au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :



1/ La ville d'OULED FAYET

Culminant à 208 mètres d'altitude le village d'OULED FAYET est située à environ 15 km au sud-ouest d'ALGER. La majeure partie de la commune est située sur un plateau délimité au nord par l'oued Draa Rebia et la RN 36 à l'Est. Au Nord-est, la zone des Grands Vents est préservée de toute construction.



HISTOIRE

Après dix ans de tergiversations sur ce qu'il advenait de faire de l'Algérie, au cours desquels l'occupation est restreinte aux pourtours d'ALGER et de quelques villes littorales et où les essais de colonisation relèvent de l'initiative privée, la rupture du Traité de la Tafna (septembre-Octobre 1839) amène l'insurrection, la djihad et le repli des Européens en des lieux sécurisés. Après quelques mois, le gouvernement prend conscience de l'absurdité de l'occupation restreinte et remplace VALEE, inefficace, par BUGEAUD.

En 1842, BUGEAUD, Gouverneur Général, a réussi à pacifier le Sahel et le Comte GUYOT, très efficace Directeur de l'Intérieur, est chargé d'organiser une colonisation civile, dirigée par l'état.

Le plan de colonisation qu'il fournit révèle l'esprit dans lequel est conçu ce premier essai de Colonisation Officielle : « On n'y parle que de systèmes intérieur et extérieur, de points d'appui à asseoir, de trouées à boucher. On y prévoit des enceintes, des tours défensives, des portes et des ponts pour chaque village.

Ceux-ci sont au nombre de seize, répartis en trois zones qui occupent tout le Sahel :

- la zone du FAHS destinée à couvrir directement Alger,
- celle de STAOUELI,
- celle de DOUERA.

COLONISATION DU SAHEL EN 1842

La région du FAHS (Sahel d'Alger) était lors de la conquête très peu habitée. Les Consuls d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, de Belgique, entouraient le Marabout de SIDI BEN NOUR au Nord-ouest tandis que les consuls de Naples, de Hollande, d'Espagne, de Suède et du Danemark s'éparpillaient à l'Ouest et au Sud-ouest du fort Sultan Kalassi (Fort l'Empereur).

Quelques pauvres tribus (ZOUAVAS, BENI-MESSOUS, BOUZAREA) occupaient les terres voisines des marabouts (SIDI KHALEF, SIDI BEN AKNOUN, SIDI BEN NOGAR) et d'une ferme assez importante : Haouch DELY BRAHIM.

La majeure partie de cette région était couverte de broussailles et de palmiers nains. Les résultats obtenus par les premiers colons installés de façon spontanée, aux alentours immédiats d'ALGER, ayant été jugés satisfaisants et prometteurs, le Gouvernement décide de l'ouverture d'un crédit spécial pour la colonisation civile. Conformément aux instructions du Ministre, la Direction de l'Intérieur présente un plan de colonisation pour la province d'ALGER et le SAHEL, ainsi que pour les territoires de KOLEA et de BLIDA.

D'après ce plan, trois zones concentriques de villages embrassent tout le massif : -

-La première, dite du FAHS, destinée à couvrir ALGER et touchant tous les points extrêmes de sa banlieue, comprend sept centres : HUSSEIN-DEY, KOUBA, BIRKADEM, DELY-BRAHIM qui existent déjà et DRARIA, EL-ACHOUR, CHERAGAS qui sont à créer. Ils ne sont pas distants les uns des autres de plus de 3 km et une route de ceinture les relie tous.

-La deuxième zone, dite de STAOUELI (couverte de broussailles et de palmiers nains et " abandonnée aux panthères et aux hyènes ") limitée à l'Est par SAOULA, un village voisin de BIRKADEM ; elle se termine à SIDI-FERRUCH qui sera à la fois un village d'agriculteurs et de pêcheurs ; elle englobe SIDI-SLIMANE, BABA-HASSEN, OULED-FAYET et STAOUELI. STAOUELI sera concédé aux trappistes de Don François Régis qui avait envisagé de s'installer aux environs de MOUZIAVILLE et qui dut y renoncer en raison des mauvaises conditions de sécurité.

-La troisième zone dite de DOUERA a six centres : CRESCIA, ZERALDA, SAINT-FERDINAND, SAINTE-AMELIE, MAHELMA et DOUERA. C'était la plus éloignée et la moins en sécurité.

En outre deux villages seront installés sur le territoire de KOLEA (FOUKA et DOUAOUDA) et trois sur celui de BLIDA (BENI-MERED, OULED-YAICH, MEBDOUA).

La plaine littorale d'ALGER :

ALGER se trouve resserrée entre la mer et les escarpements rapides d'un petit massif de 400 mètres, le SAHEL ; au Sud le SAHEL s'abaisse par une pente douce vers la grande plaine de la MITIDJA ; Sahel et Mitidja forment une seule région agricole que l'on peut désigner sous le nom de la plaine d'ALGER.

Dans le sahel, on crée en 1842 OULED FAYET, EL HACHOUR, DRARIA et KADDOUS.

Concernant OULED FAYET, le comte GUYOT rédigea ceci le 12 mars 1842 :

« OULED FAYET, ancienne ferme RUINK, au voisinage d'une assez belle source. Le sol en partie couvert de broussailles est défrichable et paraît fertile et propre à tous genres de cultures, surtout celles qui n'exigent pas une grande quantité d'eau. »

Le village d'OULED FAYET est créé en 1842 sur le lieu d'une ancienne ferme. Il est rattaché à la commune de DELY-IBRAHIM en qualité de village annexe par décret du 31 décembre 1856.

Au premier recensement de 1851 il a été relevé la présence de 171 Européens. Alors que celui de 1897 en mentionnait 628.

Le village devient une commune de plein exercice en 1888 par Arrêté préfectoral en date du 15 octobre et rattaché dans le département et arrondissement d'ALGER.

Auteur Joseph SANTACREU :

« Quant on le découvre à flanc de coteau ou blotti au fond d'une vallée ou même émergeant d'un bocage ou de l'horizon d'une plaine, un village c'est un clocher avec, tout autour, des maisons et une grande rue qui le traverse. Mais c'est aussi des gens, des amitiés, des amours, des souvenirs qui en font son histoire et le bonheur de vivre là. C'est ça un village et chacun d'ici sait reconnaître le sien, de l'autre. Mais pour nous, ceux de là-bas, le nôtre n'est plus réduit qu'aux très lointaines images que l'éloignement du temps fini par estomper peu à peu de la mémoire de nos souvenirs.

Mon village d'OULED FAYET, fut bâti de la main de l'homme Européen sur l'un des coteaux alors envahis de broussailles bordant le littoral du Sahel algérois, face à la mer Méditerranée. L'écrivain Albert CAMUS, Prix Nobel de littérature, dans son livre posthume " *Le premier homme* ", édité en 1994, parle d'OULED FAYET, le village natal de sa grand-mère paternelle et de son père, où vécurent aussi ses grands-parents et ses arrière-grands-parents qui furent les prisonniers de ce coin de terre où ils sont enterrés.

2. OULED-FAYET — L'Église



D'après le biographe Herbert LOTMAN, le premier CAMUS recensé à OULED FAYET se prénommaït Claude et était né à Bordeaux en 1809. Avec son épouse Marie-Thérèse il émigra en Algérie au début du peuplement de la colonie par les Français, vers 1840. Ils trouvèrent à se loger dans le village d'OULED FAYET qui venait d'être créé, où nos aïeux, un peu plus tard, se côtoyèrent et où leurs tombes voisinent encore. Leur fils Baptiste, grand-père d'Albert CAMUS, épouse à OULED FAYET en 1873, Marie-Hortense CORMERY, née au village en 1852 et où naissent leurs cinq enfants dont Lucien Auguste, le dernier, en 1885, père d'Albert CAMUS. Lucien Auguste épouse en 1909 Catherine SINTES qu'il connut à ALGER alors qu'il travaillait avec un frère SINTES aux chais des vins venant de la grande ferme RICÔME de CHERAGAS, village voisin. De cette union naquirent Lucien, en 1910, à ALGER et Albert, le 7 Novembre 1913 à MONDOVI tout près de BÔNE.



OULED FAYET se situait au milieu des vignes et de champs, sous un ciel bleu de soleil. Il regardait la mer de son clocher de pierres blanches, érigé par les frères trappistes, où sa croix, tout là-haut, veillait sur ses habitants, les "roumis" comme les appelait l'arabe. Le nid de vieux sarments, accroché à cette croix, accueillait les cigognes à chaque retour de printemps et c'était un plaisir pour nous tous là-bas de les voir arriver, claquant du bec et battant des ailes en prenant possession de leur lit de branches d'où s'éparpillaient les moineaux effrayés.

Tout en longueur et en légère pente, le village dominait à l'Est par une ancienne de tour de guet transformée en château d'eau qui émergeait des bois de pins. Vers le Nord-est, on découvrait, au-delà des toits de son imposant cave coopérative, les vallonements de la mosaïque des terres céréalières des "Grands-Vents" et la forêt de BAÏNEM. Au Sud, s'étendait le "Plateau" avec ses nombreuses petites fermes au milieu des alignements des vignes et ses récents pylônes de la Radio Télévision d'ALGER, et en fond, l'Atlas Blidéen, l'embouchure du MAZAFRAN, le djebel **CHENOUA** s'avancant dans les flots.



Ce village vivait paisiblement et chaque matin il s'éveillait à la vie dès que les premiers rayons de soleil empourpraient ses toits de tuiles rouges et qu'à sa périphérie, les squelettiques chiens arabes lançaient leurs derniers aboiements agaçants de la nuit. Les volets s'ouvraient un à un et le village commençait à s'animer. Les ouvriers agricoles, originaires des plateaux d'AÏN BOUCIF pour la plupart, les yeux encore bouffis de sommeil, partaient alors sans hâte en direction des champs et des vignes où la terre conquise sur le diss et le lentisque, leur assurait le travail et le pain. Ils étaient précédés des colons au teint halé qui allaient avec eux à la tâche harassante de la journée commencée. Souvent les suivaient, même à l'avènement de la

motorisation des travaux de la terre, les attelages de mulets ou de chevaux que de jeunes garçons aux larges sarouals, guidaient du fouet et de la voix vers les charrues laissées la veille en retour du dernier sillon. Un peu plus tard c'était le passage de l'autobus qui, passablement chargé comme à l'accoutumée, faisait monter les premiers voyageurs en direction de la ville. C'était ensuite les enfants aux chevelures claires ou brunes qui se rendaient à l'école en groupes joyeux et insoucians alors que déjà chacun vaquait à ses nombreuses occupations de la journée. C'était ça OULED FAYET mon village natal, avec en haut de la grand-rue et à gauche, la petite maison de mes cousins où je suis né, mais... »

“Cruelle vérité ! Il est depuis village
D'autres et du clocher de pierres abattit,
Ne sonnait plus aux joies sacrées de nos usages,
Irrévocablement les cloches se sont tues”



Une classe à OULED FAYET en 1958

[De gauche à droite](#)

Premier rang : Camile CORTES - Christian CORTES -Mezmar Akli -Marty MASCARO -Alexandre SERRER -ayache NADJEM

Deuxième rang : Maryse CASEILLES - Marie-Josée MORENO - Faroudja ASSAM - Josette MOLINES - Jacqueline SANTACREU - Ourdia NADJI -Annie-Claude SANTACRUZ - Michèle IRAYNAL -Marie FERRER - Ghalès NADJEM

Troisième rang : Christian FISCHER -???? -Philippe APILON- Bernadette FERRER - Fatma-Zohra DJOUZI - Lydia PONS -Vincente FERRER - Jacqueline FISCHER - Nordine TAHRAOUI - Ramdane ASSAM
François SERRER

Quatrième rang : Hamid HAMDY - Ahcène Bouabdallah - ?? KEDJAR- Hocine CHERABA - Marc Raynal -Lucien SURIA- Amar MECHERI - Achour ASSAM - Abdelkader RADJI



BOTTIN de l'ALGERIE : (Extrait du Bottin d'Outre-Mer – 1957 OULED FAYET)

ANTOLINOS Ed, agri.24 – ASSAM M, boulanger 28 – Ateliers et Forges de Construction du Sahel, 34 –
 BERINO Frères, vignobles 27 - BLANC A, agri. 30 - BLANC L, Fruits, Prim. Expédit., 12 – BONNET A, vignobles, 14 -
 CARRIOL R, archit (Expert), Plateau, 26 – CASELLES V, vignobles, 31 – CASSAR Mm, 33 – Cave Coopérative, 13 –CIFRE G, vignobles, 09 –
 CORBI Frères, maréch. ferrant, 06 – CRISIAS E, vignobles, 02 –
 DEMANGEAT L, vignobles, 01 –
 Electricité de Gaz d'Algérie, secteur, 03 –
 FABRE F, agric. 05 – FEMENIA B, 18 –
 GOUY H, Domaine Taïba 19 – GRECIAS E, café, 10 –
 LONG, Madame 16 – LONG M, 35 –
 Maire, 04 – MEDJOURN A, coiffeur,22 – MENGUAL V, 23 – MENOLFY F, vignobles, 29 -
 RAYNAL A, vignobles, 25 – RICHEUX P, vignobles 32, -
 SANTACREU Vve, vitic, 15 – SANTACREU M, vignobles, 20 – Sté Agricole de Prévoyance de la R.A., motoculture, 21 – Sté AME domaine AÏN
 KALÂ, 17 – STUDER L, 11 –
 VIDAL (héritiers), vignobles, 08

Dans le journal d'Alger daté du 21 décembre 1961, Charles NUPIN écrit que DELY- UBRAHIM existait, en 1830, sur l'emplacement de l'actuel village haouch (ferme). Il ajoute qu'IBRAHIM était célèbre au 18^{ème} siècle. Né à Izmir (Turquie), on le retrouve à Alger sous le règne du Pacha Mohamed Baktach, redoutable commandant des Yoldaches, troupes d'infanterie turques. Sa violence et son impulsivité lui ont valu le surnom de Dely, le « fou ».



C'est de ce personnage immortalisé dans l'histoire que la commune de DELY-IBRAHIM tire son nom. NUPIN poursuit : «Voulant la dignité du Pachalik, IBRAHIM conspué avec quelques officiers et fait assassiner le Pacha Mohamed Baktach, le 27 mars 1750 ». Il fait remarquer, au passage, que la pression des Yoldaches en révolte oblige le Divan (Diwan) à le proclamer Pacha. Pas pour longtemps, puisque quatre mois après son intronisation, le Divan, la population et même l'armée veulent s'en débarrasser.

« Au mois d'août de la même année, une nouvelle révolution au palais éclate et Ibrahim Pacha suit dans la tombe son prédécesseur et sa victime à la fois ». Situé à 250 mètres au-dessus du niveau de mer, DELY-IBRAHIM est relevé par le commandant du génie Vincent Yves Boutin à qui Napoléon a demandé de faire, en 1808, des observations autour d'Alger. Sous les apparences d'un paisible pêcheur, le commandant Boutin a sondé les fonds marins, pour conclure que le meilleur endroit pour un débarquement militaire se trouve à SIDI-FREDJ (SIDI FERRUCH).

Le minaret avec table d'orientation dressé sur les hauteurs de DELY-IBRAHIM est dédié à sa mémoire. C'est le monument BOUTIN qui symbolise le centenaire de la colonisation. La situation stratégique du lieu, sur la route de SIDI FERRUCH, lui vaut, en effet, d'être le théâtre de rudes batailles entre les troupes françaises et les soldats du Dey Hussein, notamment dans les « cinq derniers jours du mois de juin 1830 », où le Duc des Cars a essuyé de lourdes pertes dans ses rangs.

« Le Bois des Cars que nous connaissons, d'ailleurs, aujourd'hui n'est pas seulement une plantation utilitaire, mais davantage une œuvre commémorative, à la mémoire des soldats français », souligne Jean-Pierre. « On y érige, en 1912, un monument surmonté du buste du lieutenant-général Duc des Cars. Le Bois des Cars est peuplé de pins d'Alep, de cèdres et cyprès », poursuit-il.

Cliquez SVP sur ce lien : http://rambert.francis.free.fr/environs/delyibrahim/dely_pages/vgenerale.htm



Colonne BOUTIN

Ceci dit, DELY-IBRAHIM est sans conteste le premier village colonial fondé, après la prise d'Alger, près du camp retranché établi sur l'emplacement de la ferme Ibrahim, le 26 septembre 1831. L'ordonnance royale signée le 21 septembre 1832 constitue son acte de naissance.

Le pouvoir local est bicéphale : civil et militaire. Le Duc de Rovigo et le baron Pichon se le partagent. Son périmètre va de Sidi-Fredj à l'Oued Béni Messous, près de GUYOTVILLE (Ain Benian) et « Air de France » (BOUZAREA) à l'oued Kerma. Dans ce quadrilatère, naissent peu à peu EL-ACHOUR, DRARIA, SAOULA, **OULED-FAYET**, STAOUELI et CHERAGA. Jean-Pierre BUSSO qui peint une image saisissante sur le village, raconte que DELY IBRAHIM avec ses maisons étagées à flanc de coteaux, s'alignent l'unique boulangerie du pays (SAMPERE), l'auberge du Bon Canard (AUBIS) réputée pour une certaine gastronomie, le monument au mort, le café de France (PICOT), la mairie et l'épicerie HUGOU.

Dans la partie supérieure, la poste et ses dépendances occupent une position dominante : « La brise y apporte l'odeur balsamique des pins des Bois des Cars. Et de tout côté, la vue s'étend au loin. Partout tout autour des petits villages, piquent de blanc et rouge les innombrables collines qui, vers l'ouest, s'abaissent doucement jusqu'à la mer et à l'horizon, le CHENOUA profile sa majestueuse silhouette ».

La terre qui, au départ est inhospitalière aux premiers arrivants (les bavarois et wurtembergeois), continue à nourrir, cependant, la plupart de ses habitants et même les populations lointaines car aux portes de la ville moderne, continue à se produire annuellement tout un mouvement de saisonniers agricoles.

Au moment des gros travaux, souligne Jean-Pierre, on fait revenir dans les fermes des ouvriers agricoles qui repartiront ensuite. Ils viennent toujours des mêmes villages et des mêmes familles. Traditionnellement, c'est la région de DELLYS et de BOUGIE qui fournit cet appoint. A ce propos, un habitant de la cité nous révèle que les premiers habitants de DELY-IBRAHOM sont des Bougiotes.

Démographie

Année 1958 = 1 915 habitants

Monument aux Morts : Qu'est-il devenu ?

Aucune photographie et relevé des morts n'ont été trouvés sur les sites recherchés concernant OULED FAYET.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur OULED FAYET, cliquez SVP au choix, sur un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Ouled_Fayet_-_Ville

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/ouled_fayet/textes/2_ouled_fayet_99_64_santacreu.htm

<http://kolea-bone.net/bibliographie/guyot.pdf>

<http://exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/sahel1842.html>

<http://www.kassaman.com/article-souvenirs-d-alger-dely-ibrahim-le-premier-village-colonial-117191450.html>

<http://nacerboudjou.over-blog.com/article-35153385.html>

<http://www.denisdar.com/image.php?img=742&cat=178>

<http://www.piednoir.net/staoueli/onousecrit/misbert.html>

2/ La Colonisation rurale en Algérie (Auteur Monsieur Marcel LARNAUDE)

Source : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1932_num_41_233_10755

De toutes les questions traitées dans les nombreux congrès tenus à ALGER en 1930 à l'occasion du centenaire, aucune n'intéressait davantage la prospérité et la vie même de la Colonie que celle qui a fait l'objet du CONGRES de la Colonisation Rurale, placée sous le haut patronage du Comité de l'Afrique Française. L'étude des méthodes de la colonisation appliquées en Algérie et des résultats obtenus, leur comparaison avec l'œuvre accomplie dans d'autres contrées par d'autres nations colonisatrices et spécialement par la France remplissent quatre gros volumes. Les rapports, présentés par une soixantaine de collaborateurs français ou étrangers, apportent une somme de documents en grande partie inédits et commentés par les hommes les plus compétents.

Le programme appelait d'abord la discussion sur le peuplement et la main d'œuvre.



Mr Henri de Peyrimhoff de Fontenelle (1871-1953)

Le peuplement français des campagnes algériennes a toujours accompagné la mise en valeur du pays. Il a été assuré par l'action administrative, Mr H. de PEYERIMHOFF (*ndlr : voir au chapitre 3*), président du Comité central des Houillères de France, ancien directeur de l'Agriculture et de la Colonisation en Algérie, l'a montré une fois de plus dans un message au Congrès, qu'il devait présider. La colonisation officielle a néanmoins commis certaines erreurs, et le succès des centres créés par elle a été très inégal. Il eût été souhaitable qu'on reprît, à l'occasion du Centenaire, l'enquête sur les résultats de la colonisation officielle dirigée en 1898 par Monsieur H de PEYERIMHOFF. Monsieur HURE, sous-directeur de l'Agriculture et de la Colonisation au Gouvernement Général de l'Algérie, a indiqué au Congrès que, parmi les **villages nouvellement créés, 26 ont disparu ou sont en voie de régression, ce qui, sur le total des créations, donne le pourcentage très faible de 2,50 %**. Les causes de ces échecs sont principalement l'insuffisance de superficie des lots, et l'incompétence des Colons plus encore que leur manque de ressources ; mais il faut incriminer aussi le choix défectueux des emplacements dans des contrées trop sèches, infertiles, ou isolées. Les **échecs sont plus nombreux dans l'Algérie orientale, où la population indigène est plus dense**.

Les récoltes déficitaires des années écoulées ont aggravé la détresse de beaucoup de petits colons, et le Gouvernement Général, d'accord avec les Assemblées algériennes, vient d'adopter une série de mesures comportant la consolidation de leurs dettes, un agrandissement des lots, soit sur place, soit par recasement, et diverses améliorations matérielles.

Le recensement de 1931, postérieur à la tenue du Congrès, montre un recul beaucoup plus général du peuplement rural et un afflux croissant de la population européenne vers les villes, conforme d'ailleurs à ce qui se passe dans le monde entier. En **1926, l'élément rural représentait 37% du total ; en 1931, il n'atteint pas tout à fait 30%**. **Le rachat des terres européennes par les indigènes n'en est pas la seule cause**. La réunion des propriétés entre les mains de particuliers ou de grandes sociétés y a certainement contribué. Mr PASSERON a montré au Congrès que les grandes sociétés fondées en Algérie sous le Second

Empire à la suite des concessions officielles de même que les entreprises libres constituées plus récemment en Tunisie et au Maroc, n'ont pas peuplé des domaines qui pouvaient l'être. Il serait intéressant de posséder des renseignements généraux sur l'état actuel de la propriété en Algérie. Certains indices, peut-être localisés, permettent cependant de constater qu'elle évolue vers une concentration de plus en plus grande et que le résultat est de diminuer l'effectif de la population des campagnes.

Aussi suit-on avec un vif intérêt Mr PASQUIER-BRONDE, vice-président de la Confédération Générale des Agriculteurs d'Algérie, quand il expose quelques moyens nouveaux susceptibles de ressusciter la colonisation paysanne. Tandis que le Gouvernement de la Colonie **continuerait les achats et lotissements de terres indigènes, comme il l'a toujours fait**, la Caisse de Colonisation, créé en 1928, et dont le fonctionnement a à peine commencé, achèterait et allotirait des terres françaises **dans l'abandon**, et les revendrait par petits lots à des paysans cultivant eux-mêmes. Des sociétés privées pourraient poursuivre un travail analogue. Les Associations agricoles de MOUZAÏAVILLE, dans la Mitidja, viennent de tenter un premier essai et d'installer une vingtaine de familles sur de grands domaines qu'elles ont rachetés et divisés.

La question de la main-d'œuvre n'a été abordée qu'incidemment pendant les séances, et n'a fait l'objet d'aucune communication écrite. Mr Augustin BERNARD, un des promoteurs du Congrès, venait il est vrai, de la traiter dans un rapport au Comité Algérie-Tunisie-Maroc, et, devant les inconvénients politiques, économiques et sociaux qu'entraîne l'émigration **temporaire des indigènes Nord-africains en France, avait conclu qu'il fallait la restreindre le plus possible, et retenir des travailleurs dans leurs pays, en leur assurant plus de bien-être, en améliorant leur rendement par l'éducation professionnelle, et en ménageant une meilleure répartition de la main-d'œuvre.**

Le « financement de la colonisation », proposé ensuite aux discussions des Congressistes, a été traité de main de maître par Mr Edmond PHILIPPAR, vice-président du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, qui a exposé l'œuvre des banques et les phases successives de l'organisation du crédit agricole en Algérie, et par Mr BOYER-BANSE, chef du Service du Crédit Agricole au Gouvernement général, qui a décrit l'admirable développement des Caisses de Crédit Mutuel et des Sociétés coopératives depuis 1920. L'action coordonnée de ces divers organismes assure aux colons d'une manière satisfaisante les capitaux dont ils ont besoin.

Les problèmes techniques et les problèmes sociaux de toutes sortes posés par la colonisation ont fourni la matière de nombreuses communications, rédigées par ceux mêmes qui les ont le mieux résolus, ou qui ont pour tâche de diriger les efforts des colons. Les géographes tireront le meilleur profit des rapports de Mr E. VIVET, sur la viticulture, de Mr L. VAGNON, sur les céréales, de Mr P. de PEYERIMHOFF, sur l'arbre et la colonisation, de Mr MOATTI, sur la colonisation des Hauts Plateaux par l'élevage, du capitaine LEHURAU, sur le nomadisme et la colonisation, de Mr Jean BRUNHES, sur les grands barrages-réservoirs. On doit regretter, puisque le champ des investigations du Congrès a été si vaste, que l'organisation commerciale, la standardisation et la vente des produits, à propos desquelles bien des progrès sont souhaitables et bien des difficultés restent à vaincre, n'aient fait l'objet d'aucune communication.

Les deux derniers volumes illustrent les questions discutées par des exemples concrets. L'un est la suite de monographies algériennes, qui décrivent l'histoire et l'état actuel des bourgades ou de villages d'origines diverses, BOUFARIK, FOUKA, DESCARTES, FEDJ M'zala – de grands domaines et de grandes sociétés, Compagnie Genevoise, Compagnie Algérienne, Trappe de STAOUELI, domaine de KEROULIS, - des villages indigènes chrétiens de la vallée du Chélif, - de « centres de recasements » de la région de SIDI BEL ABBES, où ont été installés des groupes d'indigènes dépourvus de terre ou dépossédés par la colonisation, - des nouveaux villages fondés spontanément par les Kabyles au bord de la plaine du SEBAOU.

L'autre enfin rassemble, à titre de comparaison, une documentation très étendue sur les méthodes de colonisation employées par les différentes nations dans le monde entier. Composées sur un plan uniforme malgré la diversité de collaborateurs en grande partie étrangers, facile à consulter, ces études forment une véritable encyclopédie de la colonisation rurale, et fournissent des renseignements qu'on se procurerait difficilement ailleurs. Elles concernent les contrées les plus diverses, depuis les colonies méditerranéennes ou celles de la zone tempérée, comparables par quelque côté à l'Algérie, dont Mr P. BERTHAULT, professeur à l'Institut Agricole d'Algérie et secrétaire du Congrès, a résumé les méthodes, jusqu'aux Etats ou colonies des deux Amériques, d'Afrique centrale ou d'Océanie, où les conditions physiques et humaines sont totalement différentes.

3/ Henri de Peyerimhoff de Fontenelle

Henri Marie Joseph Hercule de PEYERIMHOFF de Fontenelle est né à Colmar le 19 septembre 1871 et mort à Paris le 21 juillet 1953. C'est un haut fonctionnaire et homme d'affaires français. Il est souvent présenté comme un penseur du capitalisme moderne français de l'entre-deux-guerres, lorsque le thème du néo-capitalisme et la question des ententes sont posés par de nombreuses élites économiques et financières.

Biographie

La branche catholique de sa famille, liée à la Suisse, prend le nom de « Peyerimhoff de Fontenelle » à la fin du 18^e siècle. Ses parents se marient en novembre 1870 à Strasbourg et il fait ses études à Nancy, à l'Institution de la Malgrange, où il se lie avec le futur homme politique Louis Marin.

Auditeur au Conseil d'État de 1895 à 1902, il travaille sur l'affaire des conventions de 1883 sur les Chemins de fer, qui entraîne la démission du gouvernement Dupuy en 1895.

Directeur de l'agriculture, du commerce et de la **colonisation au sein du Gouvernement général d'Algérie de 1902 à 1907**, il publie une minutieuse "Enquête sur les résultats de la colonisation officielle" en 1906, sur commande du gouverneur Louis Lépine en 1898, puis démissionne du Conseil d'État en mai 1907. Il s'occupe de deux dossiers concernant des **affaires minières d'Afrique du Nord avant la Première Guerre mondiale : le chemin de fer de l'Ouenza**, qui relie l'important gisement de minerai de fer d'Ouenza à la ville côtière algérienne de BÔNE et l'Union des mines marocaines et devient successivement secrétaire général, vice-président et président du Comité central des houillères de France, basé Rue Saint-Dominique à Paris, jusqu'à la fin de 1940. A ce titre, il met en place et héberge à Paris la Société générale d'immigration à partir de 1924.

Il s'occupe aussi du **KOUIF, où opère la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie**. Après la guerre, il est également le président de plusieurs sociétés minières et président de l'Union des mines de 1923 à 1932. Il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1952.

Cliquez SVP sur ce lien pour plus : <http://www.anales.org/archives/x/peverimhoff.html>

4/ Le Domaine de la Trappe, entreprise agricole en Algérie (1843 à 1963)

Source : <http://www.histoire-entreprises.fr/he-le-magazine/le-domaine-de-la-trappe-une-exploitation-agricole-emblematisque-de-l-algerie-trappistes-borgeaud/>

Communauté religieuse puis exploitation agricole laïque, le Domaine de la Trappe a été pendant 120 ans une ferme modèle particulièrement originale et l'un des phares majeurs de la science agronomique pour la recherche et ses applications. Créée en Algérie en 1843, l'exploitation de la Trappe a été la première entreprise nationalisée par le gouvernement en 1963. Visite guidée de ce qui reste comme l'une des entreprises symbole de la réussite pied-noire.

C'est en 1840 que naît l'idée de confier à une congrégation religieuse la mission de créer en Algérie une exploitation agricole qui, outre la consolidation de la colonisation, pourrait jouer le rôle de ferme pilote et de modèle chrétien. Envoyé sur place, Mr de COURCELLES propose à son retour de confier cette mission aux Trappistes.

« Les Trappistes, écrit-il au Général BUGEAUD, Gouverneur d'Algérie, apporteraient une expérience agricole précieuse et des exemples de sainteté de nature à émouvoir les indigènes. (...) Essayez mes trappistes, mon cher Général... » Bugeaud, favorable à une vraie colonisation de peuplement, est peu convaincu, mais il accepte de jouer le jeu. Il comprend vite l'intérêt qu'il peut tirer de ces « moines laboureurs » et engage des négociations avec la Grande Trappe. Après tractations, l'acte définitif de concession est signé le 25 juillet 1843.



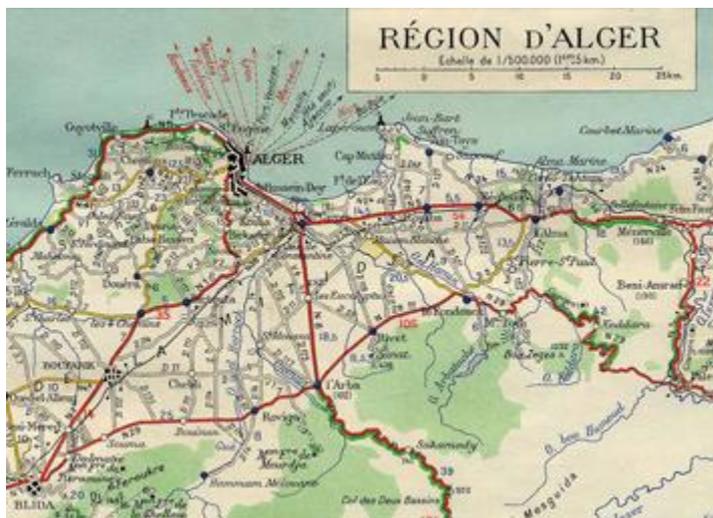
Le choix du terrain s'est porté sur un vaste espace de 1 020 hectares de terres, landes et broussailles situé à STAQUELI en bordure de Méditerranée, théâtre exact des opérations du débarquement français en 1830. Les conditions sont draconiennes. Non seulement les frères ne sont pas propriétaires des lieux mais en plus, ils n'ont que dix ans pour mener à bien une entreprise colossale. Un vrai défi !

UN CHANTIER TITANESQUE

Partis de Toulon, Dom François Régis, prieur de la future Trappe, et le Père Gabriel gagnent la côte algéroise après cinquante-deux heures de traversée. Leur mission consiste à préparer un camp de base pour ceux qui arrivent.

Le 13 août 1843, les hommes se présentent au palais du Gouverneur Général à Alger. L'accueil du Maréchal Bugeaud est à l'image de la fonction, militaire. « *C'est vous les trappistes ! Vous savez, ce n'était pas mon avis ! Il ne nous faut pas des célibataires pour coloniser l'Algérie, mais je suis soldat, j'obéirai. Quand voulez-vous commencer ?* »

Le 20 août, les deux trappistes prennent possession du Domaine. Le découragement n'est pas loin. L'endroit est truffé de marécages porteurs de paludisme, couvert de broussailles serrées, refuge des sangliers, des hyènes et des chacals. Ancien lieu d'affrontements, le sol est jonché d'armes abandonnées et de boulets rouillés. Dès le lendemain, les frères se mettent au travail, assistés par un détachement de sapeurs et soixante condamnés militaires. Sur le terrain, tous répondent au clairon. Il faut défricher à mains nues, drainer les marais, capter les sources qui alimenteront le chantier et installer un camp de toile. Malgré tous les obstacles, les travaux s'organisent. On trouve sur place les matériaux pour bâtir, de la pierre et du bois de charpente. Les boulets de canons servent de lits aux premières fondations. On creuse, on plante des arbres, on draine, on trace des chemins d'exploitation, on utilise les eaux apparentes, on construit des baraquements.



Le 13 septembre 1843, arrivent les dix premiers trappistes. Un an plus tard, les bâtiments d'exploitation sont achevés, 2 500 arbres forestiers et fruitiers ont été plantés, un barrage a été construit et 60 hectares sont déjà en culture. Mais tout cela s'est fait au prix d'énormes sacrifices humains. Les moines sont épuisés, les conditions sanitaires sont éprouvantes. Dès la première année, on compte un mort, vingt-cinq paludéens et dysentériques et six rapatriés. Les années qui suivent sont pires encore. Entre 1844 et 1848, **dix frères succombent chaque année**, emportés par la « mort jaune » ou le choléra. Nouvel arrivé, le Père MUCE, médecin, tente vainement d'adoucir les conditions de vie : « Une grappe de raisin serait la bienvenue pour pousser le pain sec. »

Pour l'heure, il reste encore à bâtir des locaux, des laboratoires et des bâtiments pour le cheptel. Mais l'année 1844 est une catastrophe. L'argent manque, le paludisme décime les bêtes, des pluies torrentielles et des variations météorologiques brutales font périr les récoltes. Envers et contre tout, les frères se battent, recrutent de nouveaux bras.

BUGEAUD délègue un nouveau contingent de 400 hommes. L'État encourage, MARENGO, colonel de l'Empire, met la main à la poche en injectant 6000 francs dans le projet. La totalité de ses économies. Blé, orge, fourrage, légumes, arbres fruitiers et productions potagères sont peu à peu replantés. Le calme revenu, on installe 400 ruchers, on greffe à la vigne locale les meilleurs cépages des vins de France. Des chais et des pressoirs sont construits. Des magasins, des caves, ateliers, moulin à farine et distillerie surgissent de terre à leur tour.

Le Domaine s'agrandissant, les moines y implantent des fermes d'habitation destinées à « abriter d'honnêtes et laborieuses familles de colons ». Les condamnés militaires ont, eux aussi, leur caserne *in situ*. Fidèles à leur vocation humanitaire, les moines ouvrent une pharmacie, un gîte rural pour les hommes et une petite hôtellerie pour accueillir voyageurs et indigents.

Dès 1848, les récoltes abondantes permettent de faire face à toutes les échéances. Mieux encore, elles contribuent à équiper les hôpitaux d'Alger, aident à créer des écoles et à bâtir des églises. Portés par cette volonté farouche de relever la gageure du contrat de 1843, les trappistes atteignent les objectifs demandés en un temps record. Le 15 décembre 1849, avec quatre ans d'avance sur le planning, ils obtiennent la pleine propriété de l'exploitation.

UN LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS

L'activité croissant, le Domaine commence à intriguer. Indigènes et colons viennent observer et imiter ces pionniers d'un type particulier. En 1853, la Trappe de STAOUJELI obtient un premier prix à l'Exposition Agricole d'Alger. La même année, un décret impérial confère au R.P. François Régis la croix de la Légion d'Honneur pour avoir « contribué au développement de la Colonie Algérienne par la fondation d'un établissement agricole considéré comme un modèle ». La notoriété de l'exploitation attire en effet les esprits les plus éclairés de l'époque. Savants et agronomes, hommes politiques, colons viennent y puiser des méthodes et des conseils en matière d'organisation, de savoir-faire culturel et d'expérimentations. BOUCHER de PERTHES, grand préhistorien français, s'y rend en 1855. Napoléon III et Eugénie y font halte en 1865. Tous en reviennent impressionnés. « J'admire de belles plantations de citronniers, écrit Boucher de Perthes. Je visite les étables, non moins propres que nos écuries de luxe ; les vaches et les boeufs y sont d'un embonpoint qui contraste avec la maigreur des maîtres. Un matérialiste, forcé de faire ici un choix, préférerait au régime des frères celui de leurs bestiaux. »



« La notoriété de l'exploitation attire les esprits les plus éclairés de l'époque. Savants, agronomes et colons viennent y puiser des méthodes en matière d'organisation, de savoir-faire culturel et d'expérimentations. »

1880 marque sans doute le plein épanouissement de l'exploitation. Avec ses 120 religieux, 60 domestiques arabes, 80 ouvriers espagnols et 70 condamnés militaires, le monastère est une cité qui grouille d'habitants et d'activités. Aux nombreux ateliers opérationnels sont venus s'adjoindre un atelier de photographie inauguré en 1878 et un laboratoire d'analyses pour les vins et les parfums. Les expériences en matière hydraulique ont permis de capter une vingtaine de sources. Les divers essais d'engrais naturels ont démontré les vertus fertilisantes des matières organiques. Le cheptel lui-même a fait l'objet de nombreux tâtonnements. Importées en Algérie, les races bovines européennes, peu adaptées au climat méditerranéen, ont été croisées avec les races locales plus résistantes pour en améliorer les performances.

Mais la perte de vitesse s'amorce... Les années 1890-1900 sont celles du ralentissement. Les activités de recherche s'essouffent. Le matériel vieillit, l'enthousiasme s'étiole. Le contexte porteur n'est plus là. À quelques années de la proclamation de séparation de l'Église et de l'État, l'hostilité envers les religieux devient perceptible. « Bouffer du curé » est signe d'émancipation. La crise agricole qui sévit n'arrange rien. Il faut réemprunter pour couvrir les frais des désastres viticoles. Les lois antireligieuses de 1904 finissent de balayer les dernières hésitations. Soixante ans après sa création, le Domaine de la Trappe est mis en vente.

« L'EMPIRE » BORGEAUD

Trois frères, Jules, Charles et Lucien BORGEAUD, acquièrent le Domaine pour la somme de 15 000 francs. Personne alors n'ignore qui sont les Borgeaud. Suisse vaudoise, de confession protestante, la famille est déjà puissante. L'ancêtre, Georges-Henri Borgeaud, ministre des cultes et de l'éducation du Canton de Vaud, directeur de l'école industrielle de Lausanne, a débarqué en 1878 avec ses sept enfants pour fonder la première école d'agriculture d'Algérie. En 1908, après avoir racheté les parts de ses frères, Lucien reste seul propriétaire de la Trappe. Négociant en tissus, doué d'un sens aigu des affaires, il prend les rênes du Domaine bientôt secondé par son fils Henri, ingénieur agronome et brillant gestionnaire (1).



Grand, la moustache bienveillante, le rire large et facile, Lucien aime arpenter ses terres et parler au personnel. Quoique respectueux de l'héritage des moines, il a conscience qu'il faut donner au Domaine une autre dimension. La rentabilité commerciale et l'adaptation aux circuits de distribution doivent être les objectifs prioritaires d'une exploitation agricole moderne. On achète de nouveaux camions Berliet à chaînes, on électrifie la vinification, on remplace les vieux fûts par des cuves en béton et l'on élabore, avec l'aide d'œnologues, des vins haut de gamme pour une clientèle cosmopolite. Le nombre de familles s'accroissant, il faut également transformer les bâtiments des moines en nouveaux logements, réadapter l'existant à la vie laïque.

Nous connaissons la suite....

5/ Torture : Le comité onusien veut des poursuites contre les «tortionnaires»

Trois ans après avoir déposé une plainte devant le Comité contre la torture de la Commission des droits de l'homme auprès de l'ONU, le journaliste écrivain Anouar Abdelmalek a obtenu gain de cause.

Le comité a constaté la violation, **par l'Algérie, de la convention de lutte contre la torture**. Il a appelé à une enquête impartiale et des poursuites contre les responsables, dans un délai de 3 mois. Le Comité contre la torture de la Commission des droits de l'homme auprès de l'ONU a épinglé **l'Algérie, accusée de «tortures»** par Anouar Abdelmalek, ancien militaire, devenu journaliste.

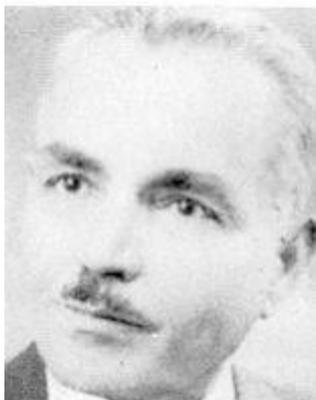
Défendu auprès de l'institution onusienne par l'ONG suisse, Trial (Track Impunity Always) qui lutte contre l'impunité, Anouar Abdelmalek a accusé «le DRS, l'ancien patron de la police, le défunt Ali Tounsi, ainsi que le ministre sans portefeuille, Bouguerra Soltani» et à travers eux, l'Etat algérien, de «l'avoir battu, de lui avoir fait subir la technique du chiffon, des décharges électriques, de l'avoir suspendu au plafond par le pied gauche, de lui avoir infligé des torsions violentes à la jambe jusqu'à la fracture, perforé à vif le pied droit, et de lui avoir introduit une barre dans l'anus» durant les années 2001-2005, au cours desquelles, il dit avoir été maintenu en détention «dans les locaux du DRS», où il aurait subi «de mauvais traitements»....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/actualite/torture-le-comite-onusien-veut-des-poursuites-contre-les-tortionnaires-03-06-2014-259749_109.php

NDLR : *Ce n'est pas une surprise nous le savons depuis 1954...*

6/ Le Sénateur NEDDAF Labidi

Né le 12 avril 1893 à Lamy (Bône) et Décédé le 23 décembre 1981 à Alger. Sénateur d'Alger de 1959 à 1962



Biographie :

Titulaire du baccalauréat, Labidi NEDDAF s'engage dans l'armée, où il sert pendant 34 ans, avant d'être admis à la retraite avec le **grade de commandant**. Il entre en politique en 1954, et devient premier adjoint au maire d'Hussein-Dey, puis conseiller municipal d'Alger le 19 avril 1959. Le 31 mai suivant, il est élu sénateur d'Alger sur la liste d'Union et de promotion économique et sociale, conduite par le sénateur sortant Laurent Schiaffino,

Apparenté au groupe sénatorial de la Gauche démocratique, Labidi NEDDAF est nommé membre de la commission des affaires étrangères. Officier à la retraite, il trouve tout naturellement sa place dans la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi portant dérogation transitoire à certaines dispositions sur le recrutement et l'avancement des officiers des armées. Il intervient également, à deux reprises, dans la discussion des projets de loi concernant l'accès des Français musulmans aux différents grades d'officiers (1959) et à certains grades de la hiérarchie militaire (1961). A cette occasion, il remercie le Gouvernement du « geste d'équité » qu'il fait pour reconnaître les services des Français musulmans d'Algérie, et conclut : « Grâce à cette loi nouvelle, nous allons pouvoir nous considérer comme Français à part entière ».

En dehors des questions militaires, Labidi NEDDAF s'intéresse particulièrement à sa terre natale. Membre de la commission chargée d'étudier l'organisation régionale et départementale de l'Algérie, il vote pour le projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, en 1960. L'année suivante, il intervient sur le budget des services civils en Algérie, lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961. Après les **événements du 17 octobre 1961**, il annonce qu'il s'abstiendra volontairement de **voter la création d'une commission d'enquête**, estimant que cette dernière, « du fait d'une désignation volontairement tardive et du fait de l'évacuation de ceux qui pouvaient se plaindre et témoigner, ne peut plus maintenant qu'aboutir à une solution politique, contraire à la justice et au respect de l'homme ».

En 1962, Labidi NEDDAF est l'auteur d'un rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi relatif aux réparations à accorder aux jeunes gens ou aux militaires de la disponibilité ou des réserves victimes d'accident lors de leur participation à des séances d'instruction militaire. Mais il n'a pas le temps d'évoquer ce texte en séance publique, car son mandat prend fin le 4 juillet 1962, en application de l'ordonnance n° 62-737 du 3 juillet 1962 consécutive à l'indépendance de l'Algérie.

Retiré de la vie publique, Labidi NEDDAF s'éteint à Alger en 1981. Il était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre 1939-1945. Décoré de l'ordre du Nicham Iftikhar, il était également **président d'honneur de l'association des anciens Enfants de troupes de Nice**.

7/ Islam carcéral : quelles solutions ?

<http://www.bvoltage.fr/nicolasgauthier/islam-carceral-queelles-solutions.87080>



[Faute de dirigeants dignes de ce nom, les Français auront donc les musulmans qu'ils méritent]

Mehdi NEMMOUCHE, auteur présumé de la tuerie du Musée juif de Bruxelles, sortait de prison et risque bien d'y retourner, après avoir, entre-temps, joué les brigadistes internationaux en Syrie. La prison, c'est un peu là que cela se passe, à en croire le remarquable essai, *Passion française, les voix des cités*, signé de l'un des plus érudits de nos islamologues, Gilles Kepel.

Lequel pointe de la plume la récente superposition, dans les « *quartiers* », de la figure du caïd traditionnel et du nouveau venu islamiste. On notera qu'entre ces deux stéréotypes, le point commun consiste en un rejet massif de ce que peut représenter la France actuelle. Le premier se vit comme un rappeur américain, le second comme un wahabbite saoudien. Et c'est évidemment en milieu carcéral que se fait la jointure.

Ce qui fait dire à l'imam Tareq Oubrou, recteur de la mosquée de Bordeaux, dans son livre *Un imam en colère* : « *Souvenez-vous que la mère de Mohammed Merah était battue par ses propres fils alors que le père était retourné vivre en Algérie... Ce qui ne l'a pas empêché, par la suite, de déposer plainte contre l'État français parce que son fils a été tué lors de l'assaut du Raid ! Trop de parents ont ainsi tendance à se défausser devant leurs responsabilités. Ce laxisme familial entraîne une absence de repentir, notamment chez les jeunes que l'on retrouve par la suite en prison. Chacun met en avant toutes sortes de raisons pour excuser son comportement. Pour ma part, je refuse tout déterminisme. L'une des grandes tâches qui incombent à l'imam est de responsabiliser les musulmans... Vaste programme !* »

Programme d'autant plus complexe qu'un imam français maîtrisant les subtilités de la culture française, ça ne se déniche pas précisément sous le pied d'un chameau. Ainsi, la plupart originaires des pays du Maghreb sont-ils payés par leurs États d'origine – Algérie, Turquie, Maroc, etc. Longtemps, cette cote mal taillée a fait l'affaire de nos gouvernements successifs et des premiers immigrés. Calcul à court terme à cause duquel nos actuels dirigeants n'ont pas compris que de nouvelles générations d'enfants d'immigrés ne participaient plus du même logiciel. Coupés de leur culture ancestrale, pas toujours capables de maîtriser ceux de leur culture d'accueil, ce sont des proies faciles pour des prédicateurs improvisés, croisés entre les quatre murs des cellules, des réfectoires ou du chiche espace consacré à la promenade quotidienne.

Faute de dirigeants dignes de ce nom, les Français auront donc les musulmans qu'ils méritent. Entre un islam français et le chaos, la voie droite est plus qu'étroite. Et il faudra bien que chacun y mette un peu du sien. Les Français musulmans au premier chef ; et nous aussi, puisque participant désormais de la même communauté de destin, tel que le rappelait récemment Jean Sévillia, lors du dernier colloque de printemps de l'association *Fils de France*.

8/ INFO relative à une question : Y-A-T-IL EU PREMEDITATION le 26 Mars 1962 à ALGER ?

En pièce jointe n°2, à cette info, l'article du Canard Enchaîné du 14 mars 1962 qui envisageait "L'Hallali de l'OAS" avec le bras armé des autorités d'alors tissant un piège des plus redoutables pour briser toutes velléités ultérieures.

Il est malheureusement encore nécessaire de préciser que les manifestants du 26 mars étaient des innocents et non des fachos. Ils souhaitaient apporter un soutien humanitaire à l'odieux blocus dont les habitants de BAB EL OUED subissaient les affres depuis plusieurs jours, femmes et enfants inclus par des forces de l'ordre aux ordres....

Ils étaient sans arme et croyaient désespérément aux valeurs de la France.

Voici cet article en provenance de la BNF, (photo OAS). **Lire surtout le dernier paragraphe.**

Ainsi que ce lien sur Youtube pour visualiser le remarquable montage d'Hervé CUESTA, prouvant la préméditation de ce massacre.

Assassinat d'État. ? La question peut-être posée.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://youtu.be/FaEuVQToYpM>

9/ RoRo de Bab-el-Oued nous a quitté

Roland Bacri est décédé samedi 24 mai 2014 à Levallois-Perret, dans sa quatre-vingt-huitième année. Dit "Roro de Bab-el-Oued" ou "Le petit poète" du Canard enchaîné, Roland BACRI était le chantre d'une Algérie disparue, la mémoire des pieds-noirs et en particulier des Algérois.

Il avait publié plus de vingt livres dont le formidable "Et alors ? Et Oila !", énorme succès de librairie dans les années soixante. On lui doit aussi en tant qu'éditeur la réédition de plusieurs ouvrages-clefs de notre culture comme la "Parodie du Cid" d'Edmond Brua, "Cagaillous" de Musette ou les "Fables de Kadour".

Durant quarante-deux ans il avait participé à l'équipe de rédaction du Canard Enchaîné, rendant célèbre le surnom du "Petit poète".



Roland avait aussi enregistré plusieurs chansons sur des musiques de son frère, Jean Claudric, compositeur et chef d'orchestre d'Enrico Macias, Mireille Mathieu et de bien d'autres. Il avait été un homme de radio, réalisant plusieurs fresques radiophoniques dont une merveilleuse biographie drôlatique d'Éric Satie.

Raymond Devos devait à la plume de Roland BACRI six de ses tous premiers monologues. C'est d'ailleurs avec Raymond Devos qu'il remporta le grand prix du disque de l'académie Charles Cros pour un album intitulé "Le Petit Poète".

Le cinéma fit parfois appel à lui pour quelques textes mais c'est à la télévision qu'on le vit le plus souvent, devant les caméras d'Apostrophes de Pivot, des Raisins Verts d'Averty, de l'histoire du rire de Daniel Costelle et de dizaines d'autres émissions.

Un projet de film sur son œuvre avec au générique Guy Bedos et Fellag était à l'étude. On ignore s'il aboutira.

Ami de Marcel Pagnol, complice de Francis Blanche... la personnalité gouailleuse de Roland BACRI était appréciée de tous ceux qui l'ont approché.

À la suite d'une opération chirurgicale malheureuse, Roland BACRI, très diminué et se déplaçant avec peine, cessa toute activité à la fin des années quatre-vingt-dix et se retira à Levallois-Perret où il vécut dans une semi-solitude, oublié de la plupart de ceux qui le courtoisaient lorsqu'il était journaliste.

Il est inhumé au cimetière de Levallois-Perret. Qu'il repose en paix.

Roland Bacri, dans *Les Rois d'Alger*

« Allez bon, ça va, elle est morte,
Oublie-moi s'il te plaît !
Quest-c'tu crois, je suis la coll'forte ?
En amour j'suis fair play.
J'avais cru qu'ti'étais mon beau rêve,
Tes passions, purée, ell's sont brèves !
Quelle amère' conclusion.
Ce n'était qu'illusion.

Allez bon, ça va, elle est morte,
Marqu'dommage, on fait la rupture,
Quand je pens' l'existenc' sereine
Que j'li avais préparée.
Elle aurait été comme un' reine.
Ell' me regrett'ra, purée !
L'incident, il est clos.
J'ai d'la peine mais c'est pas ma nature

Allez bon, ça va, elle est morte,
Et ti'es indépendante.
Moi ici comment que j'me porte ?
Obligé j'me contente.
D'éclater en sanglots.
J'te souhait' le bonheur !
Mon amour, pour toi, peu importe
Que tu m'as pourri le cœur ! »

EPILOGUE OULED FAYET

Année 2008 = 27.593 habitants

Les fellahs d'Ouled Fayet s'opposent au développement communal



-Quel constat faites-vous de la situation dans votre commune ?

La commune souffre de l'absence de projets économiques ou commerciaux, alors que sa population a augmenté de manière exponentielle. Ce nombre devra augmenter avec les trois pôles urbains localisés par la wilaya dans le territoire de notre commune.

Je vous signale que cette arrivée massive de populations a coïncidé avec la fermeture de l'unique marché hebdomadaire qui permettait des entrées d'argent pour notre APC et faisait travailler une main-d'œuvre importante. Quelque 1000 familles pouvaient subvenir à leurs besoins grâce à ce marché. A sa place, les autorités ont décidé de construire 100 logements socio-locatifs et 3 cités universitaires. L'APC propose de créer une zone d'activités spécialisée dans l'agroalimentaire, un marché communal et des marchés de proximité ainsi que des locaux à usage commercial dans les quartiers. A ce jour, rien n'a été concrétisé.

-Qui a bloqué la réalisation de ces structures ?

La commune a bénéficié d'une aide de la wilaya estimée à 5 millions de dinars pour la réalisation, en 2012, de deux marchés au Plateau. Quelle ne fut notre surprise d'apprendre que le DSA (directeur des services agricoles) a fait bloquer le marché réalisé et fermer l'espace. La commune a aussi bénéficié d'une enveloppe de 15 millions de DA pour la réalisation d'un marché communal. Là aussi, les études refaites ont conclu que l'enveloppe allouée à ce projet (24 millions DA) est insuffisante. S'y ajoute à cela l'opposition des fellahs qui font de la surenchère. Il en est de même des 33 locaux à usage professionnel. Ce nombre reste insuffisant. Il est difficile de distribuer de manière juste et équitable ces locaux fermés à ce jour.

Le logement est l'autre dilemme auquel fait face votre équipe municipale. L'APC n'aurait bénéficié que de 40 logements sociaux. Les habitants s'indignent que des cités (AADL, LSL, LSP) soient livrées à Ouled Fayet sans que ses propres citoyens puissent en bénéficier...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.alger-info.com/actualites/les-fellahs-douled-fayet-sopposent-au-developpement-communal>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso